

# Des duos au travail pour dépasser les préjugés sur les handicapés

Jeudi, « le Duoday européen », journée des duos, a mobilisé les collaborateurs de nombreuses collectivités, entreprises et associations. Ils ont relevé le challenge d'accueillir une personne handicapée sur leur poste de travail, de passer quelques heures ensemble. Pour expliquer leur mission et les inciter à se lancer dans le job. Des duos pour dépasser les préjugés et avancer vers l'inclusion.

## La Cité des arts

Fabrice Lo Piccolo, rédacteur infographiste dirige l'association Cité des arts. Il conçoit, édite et distribue des magazines culturels. Répondant à l'appel de l'association des paralyés de France, il a accueilli Pascale. L'intéressée est ravie de se retrouver dans un cadre professionnel : « Je suis passionnée d'art, je voulais voir si j'étais capable de supporter une journée de travail. J'ai déjà assumé des postes de secrétariat, mais toujours dans le cadre de contrats aidés. Plutôt que de rester à la maison, je veux me rendre utile,



**Dans le cadre du Duoday, le rédacteur infographiste Fabrice Lo Piccolo a accueilli Pascale. Quelques heures pour faire connaissance et faire tomber les barrières du handicap.**

(Photo M. Sk.)

échanger, franchir le mur du handicap. La personne qui nous accueille voit comment elle peut adapter le

poste de travail et concilier l'activité. Nous devons trouver nos marques pour être efficaces pour l'employeur.»

## Un accueil tout ouïe

Pendant cette même journée, onze agents volontaires du Conseil départemental du Var l'ont partagée avec une personne porteuse de handicap. Nadir (20 ans), non-voyant, était en duo avec Christine, à l'accueil de l'hôtel départemental. Ce dernier, en une matinée, savait reconnaître au son de leur voix ses collègues de travail.

« Je connais les lieux, j'y suis venu en stage. Ce poste ne me pose aucune difficulté, j'entends, je parle, j'accueille. Avec un matériel adapté, je peux utiliser un ordinateur ou un poste téléphonique. Je le faisais dans un hôpital à Marseille. »

Christine, qui l'assistait, ne manquait pas de compliments à son égard : « Il est extraordinaire, comprend vite et manifestement son handicap ne l'empêche pas de faire le travail. »

En charge de cette organisation, Marie-Claire Boutier précisait que « 10 % des effectifs du Conseil départemental sont porteurs d'un handicap. Bien au-delà des 6 % exigés par la loi. »

**M. SK.**